Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213503253-20260117-DE_01_2026-DE

Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHAISE

Le 17 janvier 2026 à 10h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. LE SQUER Ludovic, M. Alexandre BARRET, M. Alexandre DUBOS, Mme CAPELE Édith, M. MALÉCOT Didier, M. BRUNEAU Joël, M. BAZIN Jean-Yves, Mme Marie-Paule DIARD.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09
Nombre de conseillers excusés : **01 -** Mme Karine BOUGEARD
Nombre de conseillers municipaux présents : 08
Nombre de Pouvoirs de vote : 01 – Mme Karine BOUGEARD pour Mme DIARD Marie-Paule
Nombres de votes exprimés : 09

Date de convocation : 12/01/2026

M. Alexandre BARRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de voix pour : 09 **Nombre de voix contre : 00** **Abstentions : 00**

N°2026/01
OBJET : Demande de subvention exceptionnelle - Association UNC AVAILLES-MOUTIERS

M. Le Maire de La Selle Guerchaise expose que l'association **UNC AVAILLES-MOUTIERS** a sollicité auprès de la commune une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un drapeau d'une valeur totale de 903,95 € TTC.

Sachant que l'association va fusionner avec La Selle Guerchaise pour devenir **UNC AVAILLES-MOUTIERS-LA SELLE GUERCHAISE**, M. Le Maire propose de subventionner cet achat à hauteur de 1/3 de la somme totale, à savoir 301,31 €.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide, par un vote à main levée :

- De verser à l'association **UNC AVAILLES-MOUTIERS une subvention exceptionnelle d'un montant de 301,31 €.**

Pour copie conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Ludovic LE SQUER